

Le Mot du Maire



Après les festivités, les chaleurs de l'été et pendant que l'automne arrive doucement apportant avec lui ses couleurs changeantes, l'installation des chapiteaux annonce le début du festival à grands pas.

Dans un contexte politique national et international très compliqué, les moments de rencontres et d'échanges, tels ceux occasionnés pendant la semaine du festival sont plus qu'importants et nous permettent de nous changer les idées.

Cette année, nous fêterons les 40 ans de notre festival avec tout au long de la semaine, des animations habituelles et nouvelles et surtout un film qui retrace l'évolution de ces quatre décennies.

La longévité, la stabilité et l'évolution de cet événement, devraient donner des idées à nos élus nationaux. La succession de gouvernements suscitée par la volonté délibérée de certains groupes politiques irresponsables, ne participe pas à construire, mais plutôt à détruire le bon fonctionnement d'un Etat comme la France sans parler de l'image que nous donnons et de la crédibilité que nous avons au niveau international.

Heureusement, localement, loin du désordre national, nous continuons à faire vivre nos communes. A l'aube des élections municipales de mars prochain, beaucoup d'élus locaux se posent la question de repartir ou pas pour un prochain mandat.

Les difficultés rencontrées, une gestion de plus en plus complexe avec des normes qui évoluent et des ressources qui diminuent, ne donnent pas envie à certains de poursuivre.

Dans ce contexte, il est évident que l'engagement politique n'est pas simple, mais l'expérience est intéressante.

L'aboutissement des projets prévus de longue date, permet de prouver qu'il est possible avec persévérance de les réaliser et d'obtenir satisfaction. Pour preuve, le début des travaux en novembre au Château Boucard et les travaux de réhabilitation de la Maison Enfance Famille déjà commencés.

Un autre grand projet, qui a débuté il y a 10 ans, est la validation de la Charte du « PNR de Gâtine Poitevine » en juillet par le Préfet de Région. Ce document travaillé avec l'ensemble des acteurs est l'aboutissement de dizaines de réunions et une reconnaissance des atouts de notre territoire. Les phases suivantes seront l'évaluation environnementale cet automne, l'enquête publique après les élections du printemps prochain et enfin l'arrêt de classement par le premier ministre en poste en 2027.

En février dernier, l'inspection académique nous annonçait la fermeture d'une classe de notre RPI avec un effectif qui devait passer de 194 à 183 élèves et de 9 à 8 classes. A la rentrée, avec l'arrivée de plusieurs familles sur le territoire, ce sont 191 élèves qui ont été scolarisés dans les trois écoles. Il n'y avait donc aucune obligation de fermeture.

Moralité : les comptes mathématiques de l'académie ne correspondent pas du tout à la réalité du terrain. Nous allons donc être vigilants pour les années à venir afin de conserver le nombre actuel de classe.

Si vous vous êtes promenés à Bois Pouvreau, vous avez pu constater que depuis le début de l'année, le site renaissait avec un entretien soigné, réalisé par les agents des sept communes adhérentes au SPA (Service Public Administratif) de Bois Pouvreau.

Comme évoqué, il a été décidé de faire une vidange de l'étang cet hiver afin d'évaluer la quantité de poissons présents et surtout de faire un tri des espèces invasives (poissons-chats et silures).

Bon festival et bel automne à toutes et tous.

Le Maire,
Didier GAILLARD

Pleins feux sur :

41° FIFO	2
Respecter les agents	3
Stop aux dépôts sauvages	3
Démarchage photovoltaïques	3
Rappels des bonnes pratiques	3
Pass' Culture Sports	4
Concours photo	4
Soirée basque de l'ESFM	4
Bulletin municipal 2026	4
Agenda	4
Projet médiathèque	





41^e Festival de Ménigoute

Amoureuses et amoureux du vivant, notre rendez-vous tout naturel est pris du 28 octobre au 2 novembre 2025 pour la 41^e édition du Festival de Ménigoute. Toute l'équipe met les petits plats dans les grands pour fêter la nature ensemble. Au menu : projections, expositions, conférences et animations pour tous les goûts, mais aussi de nombreuses séances spéciales à partager. La recette ? D'abord, sélectionner avec attention 27 longs et 9 courts métrages de 10 nationalités différentes pour les présenter dans une salle de 1 200 places. Ensuite, dresser 3 000 m² de chapiteau afin d'y incorporer une centaine de structures passionnées de nature. Ne pas oublier d'y mélanger peinture, sculpture, photographie et illustration, dans un salon d'art animalier composé de 23 artistes. Agrémenter de 26 conférences autour de thématiques environnementales toutes aussi excellentes. Tout autour, parsemer de 9 expositions et d'une cinquantaine d'activités tout public. Il n'y a pas 1, mais 7 cerises sur le gâteau, avec des projections hors compétition. Entre l'Ouverture et la Clôture du Festival ; le Ciné-club de la Fondation François Bel ; la Leçon de cinéma ; les partenariats avec ARTE et France 3 Nouvelle-Aquitaine et, nouvellement, les programmes Ciné-Pioupou dès 3 ans... Petit-es et grand-es sont invité-es à se régaler et à se retrouver autour du vivant.

Séance inaugurale — L'édition s'ouvre le 28 octobre avec une projection hors compétition à partir de 13H30 où FIFO Distribution présente sa dernière production, *Objectif Chérine, expédition en terres sauvages* de Patrick Luneau avec la Réserve Naturelle de Chérine. La séance dévoilera le documentaire rétrospectif du Festival, *Ménigoute, 40 ans d'histoire autour de l'environnement* de Céline Malèvre. L'après-midi se poursuit à 17H avec les Rencontres culturelles, en partenariat avec EDF, qui invite cette année Valérie Chansigaud pour une conférence sur notre rapport au vivant à travers l'art.

Ciné-club — La Fondation François Bel propose de (re)découvrir la fresque sur le monde animal qu'est le film *L'Arche et les Déluges* de François Bel le 31 octobre à 21H. À la suite, la Fondation présente deux jeunes réalisations qu'elle soutient avec *Boreal Ephemera* de Charline Palomares et *J'ai égaré les ombres* de l'association Les Amis de l'IFFCAM.

Effervescence à l'IFFCAM — L'Institut Francophone de Formation au Cinéma Animalier de Ménigoute (IFFCAM) est un incontournable du Festival de Ménigoute et de nombreux événements s'y déroulent.

L'association Camera Natura y dévoile son exposition *L'oiseau de l'année*, tirée de son concours photo, dès le 28 octobre. Une rencontre avec les photographes est organisée sur les lieux le 1^{er} novembre à 11H.

Le FIFOFF, organisé par les élèves, connaît un succès chaque année avec les dernières réalisations de la relève du cinéma animalier, du 29 octobre au 1^{er} novembre.

Les Rencontres de l'éco-production, organisées par l'IFFCAM, en partenariat avec Audiens et Ecoprod, se déroulent le 30 octobre de 10H à 12H30 et de 15H à 17H30. Une conférence est organisée, autour du cas du film de fiction en cours de tournage *La Baleine* de Sylvere Petit, puis un état des lieux des avancées de l'éco-production des tournages marins et sous-marins est prévu avec des professionnel·les du milieu.

La French Connection revient également avec sa deuxième session de pitches à l'IFFCAM le 31 octobre de 14H à 17H. Une dizaine de projets de films feront l'objet d'une présentation devant un panel de professionnel·les.

Un peu de Ménigoute à Vasles — De plus en plus de séances affichant complet à Ménigoute, la commune voisine de Vasles se fait le relais pour quelques projections avec l'opportunité de rencontrer les équipes des films, en plus de découvrir des expositions et activités sur place. Nouveauté cette année avec les séances Pioupou, des programmes de plusieurs films courts d'animations dédiés aux plus jeunes, dès 6 ans le 29 octobre à 15H, et dès 3 ans le 1^{er} novembre à 15H.

Vers plus d'inclusivité — Deux audiodescriptions sont disponibles pour les films *Sangliers & Cie*, de Frank Pizon et *Équarisseurs*, de Hippolyte Burkhardt-Uhlen, à la séance du 31 octobre de 9H30. Ce même jour à 15H, une autre proposition de projection est faite en version sous-titrée pour les personnes sourdes et malentendantes, au cinéma de Vasles, pour le film *Coexistencia, sur les traces des pumas*, de Thomas Julienne.

Finir en beauté — L'avant dernière journée de l'édition propose trois séances spéciales hors compétition.

À 13H30, le film *Vivant parmi les vivants* de Sylvere Petit invite les philosophes Baptiste Morizot et Vinciane Despret à partager leurs réflexions autour de notre rapport au vivant et de notre place dans le monde. Une rencontre avec le réalisateur est prévue à la suite de la projection.

À 16H30, deux chaînes de télévision partenaires sont à l'honneur. D'abord, ARTE présente *Mondes Sauvages : Chauves-souris, les sentinelles de la forêt* de Claire Judrin, au côté de Laurent Tillon, responsable biodiversité de l'Office National des Forêts. À la suite, France 3 Nouvelle-Aquitaine présente un documentaire qui s'attache à un espace naturel fragile avec *Les Secrets des Dunes* d'Alys Guinard & Maxime Landais, lauréat de l'appel à projet 2024. 20H30, c'est l'heure de la cérémonie de remises des prix et d'une avant-première tout aussi prestigieuse avec le dernier film de Vincent Munier, *Le chant des forêts*, une invitation magique au cœur des forêts vosgiennes.

Retrouvez toute la programmation en détails sur le site internet www.menigoute-festival.org



Respecter les agents communaux

Chaque jour, souvent dans l'ombre et parfois très tôt le matin, les agents communaux œuvrent pour que le village reste accueillant, propre et agréable à vivre.

Qu'il s'agisse de l'entretien des espaces verts, de la voirie, du nettoyage, de la préparation des salles municipales, de l'accueil en mairie ou encore du soutien aux écoles, leur travail contribue directement à votre qualité de vie.

Ces missions sont parfois physiques, parfois ingrates, mais toujours essentielles. Elles demandent de la patience, de l'attention et un vrai sens du service public.

Respecter les agents communaux, c'est reconnaître la valeur de leur engagement quotidien. C'est aussi comprendre que leur rôle est de servir l'intérêt général, et qu'ils méritent considération et bienveillance. Faites preuve de patience par rapport à vos demandes.

Un sourire, un mot gentil, un geste de respect : autant de petites attentions qui rendent leur mission plus agréable et qui renforcent le lien entre habitants et services communaux.

Ensemble, veillons à soutenir celles et ceux qui travaillent chaque jour pour le bien-être de votre commune.

Démarchage panneaux photovoltaïques

La pose de panneaux photovoltaïques sur votre habitation ou sur un bâtiment annexe est obligatoirement soumise à **Déclaration Préalable** auprès de la mairie. Cette déclaration est soit faite au format numérique soit au format papier. Elle est renseignée par le pétitionnaire ou par l'entreprise de démarchage.

Nous constatons beaucoup d'irrégularités dans ce domaine :

- Absence de **Déclaration Préalable**, aucun dossier déposé et travaux réalisés sans autorisation,
- Travaux faits avant la décision du service urbanisme et notification par la mairie, et non conformes,
- Coûts disproportionnés (coefficient de 1 à 4).

Le délai de traitement d'une **Déclaration Préalable** (si dossier complet) est de 2 à 3 mois selon le secteur concerné.

Les travaux non déclarés ou ne respectant pas les règles d'urbanisme pourront être contestés par l'Administration avec obligation de mise en conformité. Les propriétaires seront tenus comme responsables.

Sans document d'urbanisme validé, la vente de l'excédent de production n'est pas possible.

N'oubliez pas de faire jouer la concurrence en comparant les offres. Des entreprises locales savent aussi répondre à votre demande.

Stop aux dépôts sauvages : la commune n'est pas une poubelle !

La commune est de plus en plus confrontée à des dépôts de déchets devant la déchetterie et dans la nature. Ce phénomène, malheureusement récurrent, constitue un **véritable danger sanitaire et environnemental**.

Les dépôts sauvages :

- **Polluent les sols et les eaux**, menaçant la biodiversité locale.
- **Dégradent les paysages** et notre cadre de vie.
- **Génèrent des coûts importants** pour les collectivités, les agriculteurs, les gestionnaires d'espaces naturels et les propriétaires concernés.

Face à cette situation, la **municipalité renforce les contrôles** et rappelle que **tout dépôt illégal est passible d'une amende** pouvant aller jusqu'à 1 500 €.



Que faire de vos déchets ?

- Utilisez les **déchetteries** et les points de collecte prévus à cet effet.
- Ne déposez **jamais vos déchets en dehors des horaires ou des lieux autorisés**.
- En cas de doute, contactez la mairie pour connaître les solutions disponibles.



Ensemble, préservons notre commune

Chaque geste compte. Respecter les règles de tri et de dépôt, c'est protéger notre environnement, notre santé et notre qualité de vie.

Rappels des bonnes pratiques

- Rentrer ses bacs poubelles sitôt après le ramassage,
- Tailler ses haies en bordure de voirie et évacuer les déchets,
- Ne pas stationner son véhicule à demeure sur les trottoirs,
- Ramasser les déjections de votre compagnon à 4 pattes sur le domaine public,
- Respecter les horaires pour utiliser vos tondeuses, tronçonneuses, souffleurs, etc ...
- Le brulage de végétaux, emballages, ... est interdit.

Pass' Culture Sports Ménigoute

La commune de Ménigoute a décidé de reconduire son aide financière, pour chaque enfant qui s'inscrit dans une association (Ménigoutaise ou extérieure) jusqu'à deux activités culturelle et/ou sportive.

Cette aide est cumulable avec d'autres aides déjà existantes.

✓ Accessible à toutes les familles Ménigoutaises pour les enfants de 5 à 17 ans

✓ 30 € pour l'inscription à une activité culturelle ou sportive dans la limite de deux activités par enfant

Il faut effectuer la demande auprès de la mairie en déposant une copie du livret de famille, un RIB IBAN et une facture acquittée de l'association qui accueille votre enfant.

Pour plus d'informations, merci de vous renseigner auprès de la mairie.

Concours photo

Nous vous proposons un concours photos sur le thème : « Etang de Bois Pouvreau, un site d'exception », du 15 octobre au 30 novembre 2025.

Ce concours photo est ouvert à tous les photographes amateurs de tout âge (adultes et jeunes) résidant dans les communes adhérentes du SPA (Service Public Administratif) de Bois Pouvreau, à savoir, Les Châteliers, Fomperron, Les Forges, Saint Germier, Ménigoute, Reffannes et Vautebis,

La participation au concours est gratuite.

Les photos, ni filtrées ni retouchées, doivent avoir été prises obligatoirement sur le site de l'étang de Bois-Pouvreau. Elles devront mettre en avant les qualités du site : paysages, faune, flore.

Il sera privilégié de fournir des photos en format portrait. Un jury sélectionnera douze clichés qui feront l'objet d'une récompense et d'une présentation par projection lors de la cérémonie des vœux 2026 de la commune de Ménigoute. Parmi ces douze photos, l'une d'elle sera sélectionnée pour illustrer la couverture du bulletin municipal.

Inscription et dépôt des photos jusqu'au 30 novembre 2025 inclus. Les photographies doivent être envoyées à l'adresse mail suivante : jimmyh79@hotmail.fr

Le règlement complet de ce concours est à consulter sur le site de la commune et publié sur la page Facebook de la commune. Il est nécessaire d'en consulter les détails afin de participer.

Entente Sportive Fomperron Ménigoute

E.S.F.M.

BUVETTE & PLANCHE APÉRO

Soirée BASQUE

15 NOVEMBRE 2025 | 20H
SALLE DES FÊTES DE MÉNIGOUTE

RÉSERVATION JUSQU'AU
12 NOVEMBRE
06-63-79-97-44 (CHRISTELLE)

Apéritif
Poulet Basquaise
Fromages
Dessert / Café-Thé
22€

Enfant (-12ans) -
12€

Bulletin municipal 2026

En vue du prochain bulletin municipal, les associations, organisations et institutions souhaitant diffuser des informations peuvent envoyer leur article à mairiemenigoute@orange.fr avant le 30 novembre 2025 dernier délai. Merci d'envoyer vos fichiers dans un format texte (ou image pour les photos) et non en pdf. Les fichiers en pdf sont difficilement utilisables et perdent de leur qualité dans le traitement du document final.

Évènements à venir

- 28 Octobre au
- 2 Novembre : 41^e FIFO
- 11 Novembre : Cérémonie
- 15 Novembre : Soirée basque de l'ESFM
- 18 Novembre : Diffusion film animalier
- 6 Décembre : Téléthon
- 9 Décembre : Diffusion film animalier

